

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

TITRE

Agent de stérilisation en milieu hospitalier

Niveau 3 (nomenclature Europe)
Codes NSF 331s et 343

AUTORITE DELIVRANT LA CERTIFICATION

Nom de l'autorité délivrant la certification : **GIP FORMATION ET CERTIFICATION POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE - GIP FCIP de Toulouse**
Adresse : 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse
Courriel : certification@ac-toulouse.fr Site Internet (le cas échéant) : <http://maforpro.ac-toulouse.fr/>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
BLOC n°1 : Adaptation au poste de travail en service de stérilisation			
A1.1 Adaptation au poste de travail en service de stérilisation Prise de poste dans un service à accès protégé Mise en application des règles d'habillement spécifiques aux zones de travail Mise en application des protocoles d'hygiène avant prise de poste Respect du principe de marche en avant (circulation du personnel et des dispositifs médicaux)	C1.1 Adapter une posture professionnelle dans le processus de marche en avant afin d'appliquer les règles de travail dans un service de stérilisation d'un établissement de santé ou d'un prestataire de service de stérilisation	Epreuves du Bloc 1 E1B1. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaires en temps limités sur les connaissances à maîtriser relatives au bloc E2B1. Evaluation d'un dossier professionnel écrit - Partie 1 : Selon les consignes données, présenter dans un dossier écrit le service de stérilisation d'un établissement de santé ou d'une entreprise prestataire de stérilisation, le cadre réglementaire, le matériel et les équipements du service, l'organisation et les protocoles à respecter E3B1. Evaluation en entreprise avec grille Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant l'ensemble des compétences du bloc. Elle permet une évaluation progressive en situation réelle par bloc. La grille d'évaluation est complétée en fin de formation du bloc par le responsable du service de stérilisation de l'entreprise E4B1. Epreuve orale de synthèse* Présentation orale sur la base du dossier professionnel écrit Partie 1 relatif au bloc Soutenance orale devant un jury à l'aide d'un diaporama	La place et le rôle de l'agent de stérilisation dans l'organisation globale de l'établissement ou de l'entreprise sont identifiés clairement Le principe de la marche en avant est nommé, expliqué et appliqué avec rigueur Les circuits du personnel et des dispositifs médicaux sont décrits de manière satisfaisante
	C1.2 Communiquer dans l'environnement professionnel au sein d'un service de stérilisation à accès limité protégé avec les outils et moyens mis à disposition et rendre compte des aléas et dysfonctionnements de service auprès de son responsable (locaux, équipements, air, eau, matériel, hygiène, système de traçabilité)		Les moyens de communication utilisés sont adaptés à l'environnement de travail à accès limité Les aléas sont déclarés systématiquement sur les supports de communication mis à disposition dans le service de stérilisation
	C1.3 Identifier le poste et décrire les missions de l'agent de stérilisation dans l'organisation globale d'un service de stérilisation et avec les autres services de l'établissement		Le champ de responsabilités de l'agent dans un service de stérilisation est défini avec précision Les principaux textes réglementant l'activité d'un service de stérilisation sont cités
	C1.4 Organiser son activité professionnelle en appliquant les procédures et règles de travail dans un service de stérilisation et précisément dans chaque zone de travail afin de respecter les protocoles établis par le responsable de service		L'organisation mise en place par le candidat est adaptée aux différents postes de travail dans chaque zone du service de stérilisation
	C1.5 Avant d'intégrer la zone de travail sur laquelle l'agent est affecté, appliquer les protocoles d'hygiène, utiliser les équipements de protection individuelle propres à la zone de travail mis à disposition par son établissement et identifier le sens de circulation du personnel pour intégrer son poste		Les règles d'hygiène à la prise de poste dans la zone de travail ou l'agent est affecté et au cours de la journée de travail sont appliquées avec rigueur et respect du protocole
A1.2 Participation à la démarche qualité du service de stérilisation et de l'établissement de santé	C1.6 Appliquer les consignes de travail présentées dans le manuel qualité du service de stérilisation à disposition du personnel et proposer des axes d'amélioration continue afin de contribuer à la démarche qualité du service de stérilisation et à celle de l'établissement de santé	Les consignes et procédures internes de travail sont strictement respectées Le système qualité mis en place dans le service de stérilisation est décrit dans sa globalité et appliqué	

		<i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc 1 seulement si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 1 du Titre</i>	
--	--	---	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
BLOC n°2 : Réception, tri et lavage des dispositifs médicaux réutilisables en service de stérilisation			
A2.1 Réception et tri des dispositifs médicaux réutilisables (DMR) en provenance des blocs opératoires en zone de lavage d'un service de stérilisation Contrôle de la fiche de liaison Vérification de l'opération de pré désinfection et du temps Contrôle des informations concernant le patient (risque prion) Enregistrement et traçabilité des opérations Tri des dispositifs médicaux réutilisables Repérage des anomalies Choix du mode de lavage adapté aux instruments à traiter	C2.1 Vérifier la conformité de l'opération de pré désinfection et les informations mentionnées sur la fiche de liaison avant de prendre en charge les dispositifs médicaux réutilisables dans le service de stérilisation en zone de lavage	Epreuves du Bloc 2 E1B2. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaires en temps limités sur les connaissances à maîtriser relatives au bloc E2B2. Evaluation d'un dossier professionnel écrit - Partie 2 : Selon les consignes données, présenter dans un dossier écrit l'étape de tri et de lavage dans un service de stérilisation d'un établissement de santé ou d'une entreprise prestataire de stérilisation (opérations, habillage, locaux, équipements,...) E3B2. Evaluation en entreprise avec grille Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant l'ensemble des compétences du bloc. Elle permet une évaluation progressive en situation réelle par bloc. La grille d'évaluation est complétée en fin de formation du bloc par le responsable du service de stérilisation de l'entreprise	L'étape de pré-désinfection est contrôlée rigoureusement Les informations transmises par le bloc opératoire sur la fiche de liaison accompagnant les bacs de dispositifs médicaux souillés (risque prion ATNC, temps de trempage...) sont vérifiées systématiquement
	C2.2 Identifier les dispositifs médicaux à usage unique non réutilisables et les collecter dans les conteneurs DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés)		Les dispositifs médicaux réutilisables et ceux à usage unique sont classifiés avec justesse Le circuit des dispositifs médicaux à usage unique utilisés est identifié correctement
	C2.3. A la prise de poste, choisir la tenue et les équipements de protection individuelle adaptés mis à disposition pour intégrer la zone de lavage afin d'appliquer les règles d'hygiène et prévenir les risques professionnels		Les équipements de protection individuelle sont strictement utilisés et justifiés Les risques infectieux en zone de lavage sont appréciés avec justesse La procédure à suivre en cas de risque infectieux déclaré et conduite en cas d'accident d'exposition au sang est connue
	C2.4. Préparer l'activité de lavage en vérifiant la propreté de la zone et des postes de travail, l'approvisionnement en consommables et en produits lessiviels et en contrôlant l'état général des équipements (laveurs, niveaux produits, filtres, ultrason, ...)		Les différentes familles de micro-organismes sont décrites de manière satisfaisante Les propriétés des produits utilisés pour le lavage des instruments sont identifiées et comprises
	C2.5 Détecter les dispositifs médicaux réutilisables ayant subi une pré désinfection à traitement particulier (corps creux, dentisterie, moteurs, à démonter) afin de permettre un lavage efficace manuel ou en laveur-désinfecteur		L'ouverture et/ou le démontage des instruments est effective avant l'opération de lavage Les instruments fragiles sont callés systématiquement avant l'opération de lavage
	C2.6 Identifier les dispositifs médicaux réutilisables immergeables, non immergeables et instruments fragiles selon les recommandations des fabricants afin de choisir le mode de lavage adapté à la nature des dispositifs médicaux réutilisables		Les propriétés des principaux dispositifs médicaux réutilisables sont identifiées clairement Le matériel non immergeable est traité systématiquement selon le mode opératoire adapté

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC n°2 : Réception, tri et lavage des dispositifs médicaux réutilisables en service de stérilisation (suite)			
A2.2 Lavage des dispositifs médicaux réutilisables Nettoyage des instruments	C2.7 Appliquer le mode opératoire de lavage prescrit adapté à la nature du dispositif médical réutilisable (décollement des salissures par ultrason et lavage manuel ou en laveur-désinfecteur) afin de préserver le matériel à nettoyer	E4B2. Epreuve orale de synthèse* Présentation orale sur la base du dossier professionnel écrit Partie 2 relatif au bloc Soutenance orale devant un jury à l'aide d'un diaporama <i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc en fin de bloc 2 seulement si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 2 du Titre</i>	Le choix du mode de lavage des instruments selon leurs propriétés et du degré de salissure est approprié Le cercle de Sinner est décrit précisément en énumérant les 4 facteurs et leurs actions
Lavage manuel	C2.8 Effectuer le lavage manuel des dispositifs médicaux immergeables et non immergeables (moteurs, optiques) en respectant la procédure de lavage manuel et en utilisant les matériels adéquates selon la nature du dispositif afin d'éliminer les salissures et d'obtenir un dispositif médical nettoyé, fonctionnel et propre		Les matériels utilisés pour le nettoyage manuel des dispositifs médicaux (écouvillons, lingettes, ...) sont adaptés aux instruments Après l'opération de lavage manuel, les dispositifs médicaux sont propres, fonctionnels et secs
Lavage en laveur-désinfecteur Chargement d'un laveur Programmation du cycle de lavage Contrôle du cycle de lavage en cours	C2.9 Charger les dispositifs médicaux réutilisables immergeables dans des paniers sur les embases du laveur-désinfecteur en respectant les règles de chargement afin d'assurer une qualité de cycle de lavage et en préservant les instruments fragiles ou sensibles par une protection		La préparation des dispositifs médicaux lors avant chargement dans le laveur-désinfecteur est conforme aux préconisations du fabricant et du responsable de service Les protections pour les instruments fragiles sont utilisées et adaptées aux dispositifs
	C2.10 Programmer un cycle de lavage en laveur-désinfecteur en choisissant le cycle de lavage adapté à la charge		Les différents cycles de lavage et leurs propriétés spécifiques sont identifiés
	C2.11 Contrôler un cycle de lavage en laveur-désinfecteur en interprétant les paramètres du cycle en cours et en identifiant les signaux d'alarmes de l'équipement afin d'obtenir un résultat assurant la fonctionnalité, la propreté et le séchage des dispositifs médicaux		Le cycle de lavage en laveur-désinfecteur (traitements) et des différentes phases sont décrits avec précision
A2.3 Enregistrement des opérations de lavage	C2.11 Déclarer les non conformités rencontrées concernant les opérations de pré désinfection, de traçabilité, de nature des instruments, de panne des équipements, sur les documents mis à disposition afin de collecter les informations et de mettre en place des actions correctives décidées par le responsable de service		La procédure de déclaration de non-conformités dans la zone de lavage d'un service de stérilisation est mise en oeuvre et renseignée clairement
	C2.12 Enregistrer les opérations de lavage afin d'assurer la traçabilité manuelle ou informatique du traitement des dispositifs médicaux réutilisables		La traçabilité des opérations de lavage est effective

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
BLOC n°3 : Recomposition et conditionnement des dispositifs médicaux réutilisables en service de stérilisation			
A3.1 Contrôle des dispositifs médicaux réutilisables après lavage et avant recomposition conditionnement Contrôles visuels Contrôle du rapport de cycle de lavage Bio nettoyage du poste de travail Réalisation des tests sur les équipements	C3.1 Appliquer les règles d'hygiène et de tenue adaptées à la zone de travail pour intégrer la zone de conditionnement afin de respecter le protocole et maintenir la zone à atmosphère contrôlée propre	Epreuves du Bloc 3 E1B3. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaires en temps limités sur les connaissances à maîtriser relatives au bloc E2B3. Evaluation d'un dossier professionnel écrit - Partie 3 : Selon les consignes données, présenter dans un dossier écrit l'étape de recomposition conditionnement dans un service de stérilisation d'un établissement de santé ou d'une entreprise prestataire de stérilisation (opérations, habillage, locaux, équipements,...) E3B3. Evaluation en entreprise avec grille Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant l'ensemble des compétences du bloc. Elle permet une évaluation progressive en situation réelle par bloc. La grille d'évaluation est complétée en fin de formation du bloc par le responsable du service de stérilisation de l'entreprise E4B3. Epreuve orale de synthèse* Présentation orale sur la base du dossier professionnel écrit Partie 3 relatif au bloc Soutenance orale devant un jury à l'aide d'un diaporama	Les propriétés de la zone de travail recomposition conditionnement sont décrites de manière satisfaisante (qualité de filtration de l'air, sols, murs) Les règles d'hygiène et de tenue en zone de recomposition conditionnement sont identifiées correctement et strictement respectées
	C3.2 Contrôler visuellement la conformité des dispositifs médicaux réutilisables après l'étape de lavage afin de réceptionner des dispositifs médicaux propres, secs et fonctionnels en zone de recomposition conditionnement		Les contrôles visuels et fonctionnels des dispositifs médicaux réutilisables sont rigoureux et systématiques avant leur conditionnement
	C3.3 Contrôler le rapport de cycle de lavage en vérifiant la conformité des paramètres du cycle indiqué sur le laveur-désinfecteur, le valider et assurer la traçabilité des opérations en collectant le ticket du cycle de lavage		Les paramètres des cycles de lavage sont contrôlés avant de décharger le laveur -désinfecteur
	C3.4 Avant de traiter les dispositifs médicaux réutilisables dans la zone de conditionnement, effectuer un nettoyage des surfaces du poste de travail (ou paillasse), approvisionner le poste en consommables (emballages,) et vérifier la qualité de l'air sur le manomètre afin de travailler en zone propre		Le bio nettoyage des paillasses (ou postes de travail) est réalisé avant de démarrer l'activité et entre chaque recomposition en zone de recomposition conditionnement
	C3.5 Réaliser les tests sur les équipements de la zone de travail de conditionnement selon les consignes à l'ouverture du service (qualité de la soudure de la soudeuse, température et force d'écrasement, tests sur les appareils sous pression...) afin de vérifier l'état des équipements avant utilisation		Les tests sur les équipements sont connus, effectifs et archivés Les règles sur l'utilisation de la soudeuse sont appliquées avec précision
A3.2 Recomposition des plateaux de dispositifs médicaux réutilisables avant l'étape de conditionnement Recomposition d'un plateau à l'aide d'un modèle et selon un ordre précis Contrôle de conformité du plateau recomposé	C3.6 Appliquer les instructions et procédures de recomposition des plateaux de dispositifs médicaux réutilisables en s'appuyant sur des supports visuels (dans des classeurs ou sur écran à partir d'un logiciel) à disposition dans le système qualité	L'accès aux instructions et procédures de recomposition d'un plateau d'instruments est identifié avec clarté Les dispositifs médicaux sont disposés précisément selon le modèle ou les listes mis à disposition Les contrôles visuels sont réalisés systématiquement en fin d'étape de recomposition	
	C3.7 Composer le plateau selon le modèle de composition afin de disposer les instruments / dispositifs médicaux réutilisables dans un ordre précis en vue d'une nouvelle utilisation par le chirurgien en bloc opératoire		
	C3.8 Contrôler la conformité de la composition avant de réaliser l'opération de conditionnement afin de vérifier la complétude des instruments, leur état de fonctionnement et effectuer les		

	remplacements nécessaires le cas échéant afin d'éviter des non-conformités ultérieures	<i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc en fin de bloc 3 seulement si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 3 du Titre</i>	
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
BLOC n°3 : Recomposition et conditionnement des dispositifs médicaux réutilisables en service de stérilisation (suite)			
A3.3 Conditionnement des dispositifs médicaux réutilisables avant l'étape de stérilisation Choix du mode de conditionnement Conditionnement en emballage souple (sachets, gaines et pliages feuilles) Conditionnement en conteneur rigide Contrôles	C3.9 Déterminer, en s'appuyant sur les informations intégrées dans le logiciel de traçabilité ou sur la procédure du manuel qualité à disposition des agents, le mode de conditionnement applicable décidé par le pharmacien en charge du service pour réaliser l'opérations de conditionnement des dispositifs médicaux réutilisables		Le choix du mode de conditionnement est justifié Le candidat prend appui sur les informations à disposition pour décider du mode de conditionnement adapté
	C3.10 Réaliser le conditionnement des dispositifs médicaux réutilisables avec un emballage souple en sachets, gaines ou par méthode de pliages de feuilles crêpées ou non tissées en appliquant le mode opératoire indiqué et en contrôlant la fermeture des emballages		Les emballages souples sont réalisés avec méthode dans le respect du mode opératoire. Les modes de pliage en feuille (enveloppe, pasteur) sont maîtrisés
	C3.13 Réaliser le conditionnement des dispositifs médicaux réutilisables en déposant les dispositifs médicaux réutilisables dans un conteneur rigide après avoir réalisé les différents contrôles sur le conteneur (intégrité de la cuve, du couvercle, des joints et filtres) et vérifié son étanchéité		Les conteneurs sont vérifiés avec rigueur avant utilisation et les points de contrôles sont énumérés et connus
A3.4 Enregistrement des opérations de recomposition et de conditionnement avant stérilisation Traçabilité manuelle ou saisie informatique Signalement des non-conformités en zone de conditionnement	C3.11 Enregistrer les opérations de recomposition et de conditionnement (sur une fiche de liaison manuellement ou sur le logiciel du service) afin d'assurer la traçabilité des opérations avant l'étape de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables		La traçabilité des opérations de recomposition et conditionnement est effective
	C3.12 Signaler oralement ou en utilisant l'outil de communication mis en place auprès du responsable de service les non conformités, les pannes et incidents en zone de conditionnement afin de contribuer à l'amélioration continue du service, garantir le respect des étapes et tracer les événements indésirables		Les outils de communication mis à disposition sont utilisés Les informations sur l'activité réalisée sont partagées avec le responsable de service Les difficultés et incidents sont systématiquement transmises u responsable de service

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
BLOC n° 4 : Stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables			
A4.1 Préparation du poste de travail et protection par des équipements propres à la zone	C4.1 A la prise de poste, choisir l'habillement et les équipements de protection individuelle propres à la zone de chargement et appliquer les règles d'hygiène, d'ergonomie et de prévention des risques de la zone de travail afin de travailler en sécurité	<p>Epreuves du Bloc 4</p> <p>E1B4. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaires en temps limités sur les connaissances à maîtriser relatives au bloc</p> <p>E2B4. Evaluation d'un dossier professionnel écrit - Partie 4 : Selon les consignes données, présenter dans un dossier écrit l'étape de stérilisation dans un service de stérilisation d'un établissement de santé ou d'une entreprise prestataire de stérilisation</p> <p>E3B4. Evaluation en entreprise avec grille Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant l'ensemble des compétences du bloc Elle permet une évaluation progressive en situation réelle par bloc. La grille d'évaluation est complétée en fin de formation du bloc par le responsable du service de stérilisation de l'entreprise</p>	La tenue professionnelle est conforme et adaptée à l'activité et à la zone de travail Les risques professionnels concernant la zone de chargement et déchargement d'un équipement sous pression sont clairement identifiés
A4.2 Contrôles des équipements sous pression	C4.2 Contrôler, par des tests obligatoires, le bon fonctionnement en sécurité de l'équipement sous pression (ou autoclave) avant sa mise en service selon la fréquence indiquée par le responsable de service		Les tests sur les équipements sous pression sont réalisés avec rigueur, fréquence obligatoire et leur enregistrement est effectif
A4.3 Choix du mode de stérilisation des dispositifs médicaux (vapeur d'eau saturée ou à basse température)	C4.3 Choisir la méthode de stérilisation compatible avec les dispositifs médicaux à stériliser en s'appuyant sur les procédures du manuel d'assurance qualité et les recommandations du fabricant mises à disposition dans la zone de travail		Les modes de stérilisation en vigueur (vapeur d'eau / basse température) sont connus La méthode de stérilisation mise en œuvre prend en compte les propriétés des dispositifs médicaux à stériliser
A4.3 Chargement des dispositifs médicaux dans un équipement sous pression (autoclave)	C4.4 Préparer une charge en positionnant les compositions conditionnées dans la cuve d'un équipement sous pression conformément aux recommandations du fabricant et aux directives du pharmacien en charge du service afin de préparer des charges homogènes (composition, volume et disposition)		Le chargement d'un équipement sous pression est maîtrisé et argumenté (homogénéité de la charge, volume de la charge, nature de la charge...)
A4.4 Stérilisation à la vapeur d'eau saturée en conduisant un équipement sous pression	C4.5 Programmer et lancer un cycle de stérilisation compatible avec les dispositifs médicaux réutilisables à stériliser sur un équipement sous pression		Les différents cycles d'un équipement sous pression sont identifiés La programmation et choix du cycle sont justifiés
A4.5 Surveillance et contrôle d'un cycle de stérilisation	C4.6 Contrôler le déroulement d'un cycle en sécurité en cours de stérilisation en interprétant les indicateurs et paramètres disponibles sur l'écran de contrôle et identifiant les problèmes de fonctionnement éventuels de l'équipement sous pression		Les risques, problèmes et dysfonctionnements éventuels d'un équipement sous pression sont identifiés avec précision Les règles de sécurité de travail à proximité d'un équipement sous pression sont mises en œuvre

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
BLOC n° 4 : Stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables (suite)			
A4.6 Déchargement de l'équipement sous pression en zone de stérilisation/libération	C4.7 En fin de cycle de stérilisation, appliquer la procédure de déchargement d'un équipement sous pression en sécurité en utilisant les équipements de protection individuelle et en respectant les temps de refroidissement de la charge	E4B4. Epreuve orale de synthèse* Présentation orale sur la base du dossier professionnel écrit Partie 4 relatif au bloc Soutenance orale devant un jury à l'aide d'un diaporama <i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc 4 seulement si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 4 du Titre</i>	Le déchargement d'un équipement sous pression est effectué après refroidissement de la charge en respectant strictement les consignes de sécurité Les équipements de protection individuelle pour le déchargement sont portés et adaptés
	C4.8 Positionner une charge en installant les compositions compatibles (dispositifs médicaux thermosensibles ou sensibles à l'humidité) avec le mode de stérilisation basse température dans l'appareil de stérilisation		Le mode opératoire de chargement d'un stérilisateur basse température est décrit avec précision
	C 4.9 Contrôler la nature des emballages et contenants conditionnant les dispositifs médicaux afin de vérifier la compatibilité avec le procédé de stérilisation à basse température		La nature des charges à stériliser est compatible avec un stérilisateur basse température
A4.7 Stérilisation à basse température des dispositifs médicaux réutilisables thermosensibles ou sensibles à l'humidité	C4.10 Conduire un cycle de stérilisation sur un appareil de stérilisation basse température en surveillant les paramètres du procédé (variables température temps pression...) selon les tolérances définies par le pharmacien en charge du service		Le cycle de stérilisation à basse température est décrit avec justesse
	C4.8 Effectuer un contrôle visuel de la charge et des emballages lors de l'opération de déchargement afin de détecter toute anomalie (siccité, intégrité des emballages, virage des intégrateurs, non conformités, ...)		Le contrôle visuel sur la siccité et l'intégrité de la charge est strictement effectué au déchargement Les anomalies sont strictement déclarées
	C4.9 Interpréter les paramètres du cycle de stérilisation (écran de contrôle, graphique...) afin de s'assurer du bon déroulement du cycle : pression, température, durée de chaque étape, ... et signaler les dysfonctionnements auprès du responsable du service		Les graphiques de cycle sont interprétés avec justesse Les paramètres du cycle de référence sont identifiés clairement
A4.8 Contrôles, enregistrements et traçabilité des opérations après l'étape de stérilisation	C4.10 Enregistrer les opérations de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables sur le logiciel informatique ou sur papier		La traçabilité des opérations (étape de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables) est réalisée systématiquement en fin de cycle de stérilisation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
BLOC n°5 : Traçabilité, stockage des dispositifs médicaux réutilisables et traitement des non-conformités			
A5.1 Préparation de l'archivage du dossier de stérilisation en zone de stérilisation/libération Identification de la date et numéro du lot, du cycle, des équipements utilisés Liste des dispositifs contenus dans la charge Capitalisation de documents des différentes étapes de traitement des dispositifs médicaux stériles Capitalisation des rapports de cycles de stérilisation Conservation des résultats des contrôles effectués	C5.1 Constituer le dossier de stérilisation afin d'assurer la traçabilité du procédé complet de stérilisation en centralisant les données et documents selon la procédure inscrite dans le manuel d'assurance qualité du service (enregistrements et preuves)	Epreuves du Bloc 5 E1B5. Evaluations en centre de formation en cours et l'issue du Bloc Epreuve écrite surveillée sous forme de questionnaires en temps limités sur les connaissances à maîtriser relatives au bloc E2B5. Evaluation en entreprise avec grille Evaluation en situation réelle à partir d'une grille formalisée reprenant l'ensemble des compétences du bloc Elle permet une évaluation progressive en situation réelle par bloc. La grille d'évaluation est complétée en fin de formation du bloc par le responsable du service de stérilisation de l'entreprise E3B5. Evaluation d'un dossier professionnel écrit - Partie 5 : Selon les consignes données, présenter dans un dossier écrit l'étape de stockage et distribution dans un service de stérilisation d'un établissement de santé ou d'une entreprise prestataire de stérilisation E4B5. Epreuve orale de synthèse* Présentation orale sur la base du dossier professionnel écrit Partie 5 relatif au bloc Soutenance orale devant un jury à l'aide d'un diaporama <i>*La présentation orale se déroule en fin de bloc 5 seulement si le candidat s'inscrit uniquement sur le bloc 5 du Titre</i>	La description de la constitution d'un dossier de stérilisation est complète (date/cycle/autoclave utilisé/liste dispositifs de la charge/ documents de traçabilité des opérations/enregistrement cycle/résultats contrôles/document libération) La durée d'archivage du dossier de stérilisation est identifiée L'étiquetage sur les emballages traités est visible, lisible et complet (identification processus et date limite d'utilisation) Les règles générales de rangement et de stockages des dispositifs médicaux dans les arsenaux sont connues Les fonctions des emballages primaires et secondaires de protection sont distingués clairement
A5.2 Etiquetage des dispositifs médicaux réutilisables stérilisés	C5.2 Identifier les dispositifs médicaux réutilisables stérilisés par un étiquetage permettant de tracer le processus de stérilisation et la date limite d'utilisation dans les blocs opératoires et/ou les services de soins		La propreté des conteneurs, bacs, armoires de transport est assurée par un contrôle avant chaque utilisation L'enregistrement des contrôles et/ou opérations d'entretien des équipements de transport des dispositifs médicaux réutilisables stériles est effectif
A5.3 Stockage des dispositifs médicaux réutilisables stérilisés	C5.3 Positionner les dispositifs médicaux réutilisables dans l'arsenal conformément au système de rangement et de classement prescrit, en fonction de la nature et du volume des dispositifs médicaux, des spécialités, en veillant aux dates de péremption et en contrôlant la conformité de la zone de stockage		Les non-conformités sont traitées conformément aux consignes transmises par le responsable de service
A5.4 Entretien des bacs, armoires et conteneurs de transport et distribution	C5.4 Entretien des bacs, armoires, conteneurs de transport des dispositifs médicaux stériles et les équipements de stockage (arsenaux) pour garantir l'intégrité des emballages selon une fréquence déterminée par le responsable de service et indiquée par une procédure C5.5 Enregistrer les opérations d'entretien des équipements de transport afin de s'assurer de leur propreté avant utilisation pour le transport et la distribution des dispositifs médicaux dans les arsenaux et les services de soin		
A5.5 Traitement des non conformités	C5.6 Appliquer les actions décidées par le pharmacien en charge du service concernant la gestion des non-conformités (mise au rebut, retraitement, acceptation) et appliquer les actions préventives et correctives décrites dans les procédures.		

Accès à la certification dans son ensemble après un parcours formation	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
		<p>Dans le cadre de l'inscription au Titre dans sa globalité, l'épreuve 4 orale de synthèse devant un jury est organisée en fin de parcours après avoir satisfait aux évaluations des épreuves 1, 2 et 3 des 5 blocs composantes du Titre :</p> <p>E1B1B2B3B4B5 : Epreuves 1 des 5 blocs E3B1B2B3B4B5 : Epreuves 2 des 5 blocs E2B1B2B3B4B5 : Epreuve 3 des 5 blocs E4B1B2B3B4B5 : Epreuve orale devant un jury professionnel avec un diaporama</p>	<p>Le candidat intégrera les bonnes pratiques professionnelles, les procédures internes, la sécurité, les points de vigilance, la qualité et la réglementation propre au métier en vigueur</p>
		<p>Jury final de certification piloté par le GIP FCIP de Toulouse Avis des membres et du président de jury Décision finale d'examen</p>	<p>Etude des résultats des candidats obtenus aux épreuves relatives aux 5 blocs de compétences</p>